



1- D'où viennent-ils ? Où s'installent-ils ? Pourquoi viennent-ils ? Qui sont-ils ?

L'emploi est la principale raison de l'installation en Seine-et-Marne des foyers arrivés entre 1994 et 1998.

C'est vrai pour la plupart des ménages de province qui représentent environ le tiers des nouveaux venus.

En revanche, les motivations sont plus variées chez les Franciliens et tiennent davantage au cadre de vie : le logement bien sûr, mais aussi l'environnement antérieur, souvent rejeté, ou la volonté de «vivre à la campagne».

La Seine-et-Marne détient le record de France de la croissance démographique depuis le milieu des années 70. Un record qu'elle doit avant tout aux migrations et qui soulève nombre d'interrogations, notamment quant aux origines, aux motivations, aux pratiques, ou encore aux conditions de vie des nouveaux venus.

Pour mieux connaître cette population, l'Iaurif a analysé les résultats du dernier recensement et initié, à la demande du Conseil général de Seine-et-Marne, une enquête auprès de 1 500 ménages arrivés en Seine-et-Marne depuis 1994 (voir en fin d'article « Pour comprendre ces résultats »).

Les premiers résultats ici présentés répondent aux questions suivantes. D'où viennent ces ménages ? Où résident-ils ? Pourquoi ont-ils choisi la Seine-et-Marne ? Quelles sont leurs

(1) La proportion est de 66 % quand le calcul porte sur la population des ménages, la taille des ménages franciliens étant un peu élevée que celle des originaires de province.

(2) La plupart vient de province : seule une faible minorité ne résidait pas en métropole avant de s'installer en Seine-et-Marne (6,5 % au recensement de 1990 et 4,2 % dans l'enquête). Dans la suite du texte, le terme «province» désignera l'ensemble de ces ménages.

motivations réelles : le logement ? l'emploi ? l'environnement ? Et enfin, qui sont-ils ?

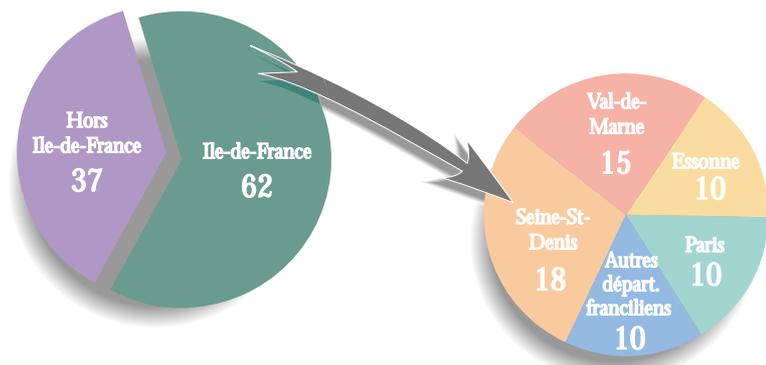
Des Franciliens pour les deux tiers

Environ un quart des foyers recensés en Seine-et-Marne en 1990 ne résidaient pas dans ce département en 1982, soit quelques 100 000 ménages. Les deux tiers provenaient d'un autre département francilien, plus d'un quart de province et très peu (moins de un sur quinze) des DOM-TOM ou de l'étranger.

L'enquête par sondage réalisée auprès de nouveaux arrivants plus récents (entre 1994 et 1998), confirme ces origines géographiques : 62 % des ménages⁽¹⁾ sont originaires d'Ile-de-France et 38 % de province, des DOM-TOM ou de l'étranger⁽²⁾. Parmi ces derniers, deux sur dix proviennent des départements limitrophes de la Seine-et-Marne (Oise, Aisne, Marne, Aube, Yonne et Loiret).

Quant aux Franciliens, ils viennent pour la moitié de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, pour un tiers de Paris et de l'Essonne et pour le reste

D'où viennent-ils ? D'Ile-de-France pour près des deux tiers



Source : Conseil Général de Seine-et-Marne, Iaurif : enquête CSA auprès des nouveaux Seine-et-Marnais, 1998

1- D'où viennent-ils ?
Où s'installent-ils ?
Pourquoi viennent-ils ?
Qui sont-ils ?

(15 %) des Hauts-de-Seine, du Val d'Oise et des Yvelines. L'origine communale de ces ménages franciliens montre une très grande stabilité par rapport à la période antérieure.

Légère préférence pour les villes nouvelles ou l'espace rural.

Premier constat : les nouveaux venus s'installent à peu près partout, de sorte que leur répartition géographique diffère peu de celle de la population seine-et-marnaise dans son ensemble. L'enquête révèle tout au plus un léger attrait des villes nouvelles et de l'espace rural (42 % des nouveaux venus y vivent contre 36 % des ménages seine-et-marnais en 1990). Les différences de localisation des nouveaux venus selon qu'ils viennent d'Ile-de-France ou d'ailleurs sont plus nettes. Les Franciliens privilégient nettement la proximité de l'agglomération de Paris (41 % s'installent aux franges de l'agglomération parisienne ou dans les villes nouvelles). Les ménages originaires de province, moins nombreux à faire ce choix (30 %), ont une répartition géographique proche de celle de la

population seine-et-marnaise dans son ensemble et privilégient les agglomérations : 51 % s'installent dans les agglomérations des axes et vallées bien desservies par les transports en commun ou dans d'autres zones agglomérées, plus isolées (contre 37 % des nouveaux venus Franciliens).

L'emploi, principale raison de l'arrivée en Seine-et-Marne...

L'enquête sur les nouveaux arrivants en Seine-et-Marne met à mal le cliché selon lequel on viendrait en Seine-et-Marne avant tout pour devenir propriétaire d'une maison individuelle. Seuls 10 % des nouveaux venus évoquent spontanément ce motif quand on leur demande : « *Quelle était la raison principale qui vous a poussé à déménager et à venir vous installer en Seine-et-Marne ?* ». Même après relance⁽³⁾, cette proportion ne dépasse pas 12 %. En revanche, 46 % des ménages interrogés évoquent une raison directement liée à l'emploi (ou à leurs études : 4 %). Et deux fois sur trois, cette raison professionnelle est la seule à avoir motivé leur venue. Il s'agit le plus sou-

vent d'un changement de lieu de travail (une fois sur deux), et plus rarement d'une volonté de se rapprocher du lieu de travail ou d'un premier emploi dans le département.

...en particulier pour les ménages originaires de province

Cette prédominance des raisons professionnelles est flagrante parmi les ménages originaires de province. Trois fois sur quatre, leur arrivée en Seine-et-Marne est liée à l'emploi. Trois fois sur cinq, il s'agit même de la seule raison évoquée. Leur emploi est d'ailleurs le plus souvent situé en Seine-et-Marne (71 %). Comparativement, les raisons évoquées par les Franciliens apparaissent beaucoup plus variées.

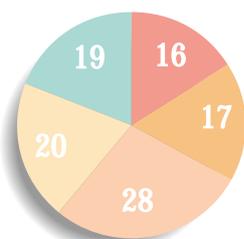
Emploi, raisons familiales ou personnelles ...

L'emploi, seul, ne motive l'installation en Seine-et-Marne que de 14 % des nouveaux venus Franciliens (contre 59 % pour les nouveaux venus de province). En ajoutant ceux qui évoquent d'autres types de motivations, on arrive à 29 % (une proportion qui reste bien plus faible que celle observée chez les originaires de province : 74 %).

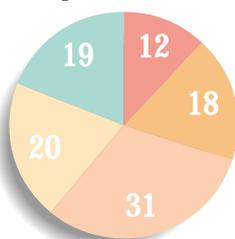
Lorsque l'emploi est cité, la raison précise est le plus souvent un changement de lieu de travail (une fois sur deux), comme chez les nouveaux venus de province. En revanche, la volonté de se

Où résident...

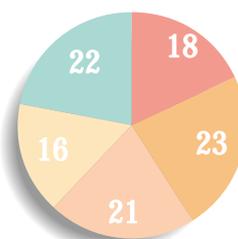
...les ménages seine-et-marnais en 1990 ?



...les nouveaux venus provinciaux ?



...les nouveaux venus franciliens ?



■ Franges de l'agglomération de Paris
■ Agglo. des axes et vallées bien desservies par les TC
■ Espace rural*
■ Villes nouvelles
■ Autres zones agglomérées

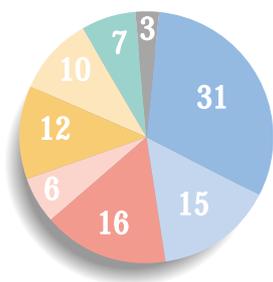
* La composition communale précise de ces territoires figure dans la Note Rapide Population - Modes-de-vie n°29
Source : Insee, RPG 1990 - Conseil Général de Seine-et-Marne, Iaurif : Enquête CSA auprès des nouveaux Seine-et-Marnais, 1998

(3) À toutes les personnes qui, spontanément, n'avaient évoqué aucune raison liée au logement pour expliquer leur arrivée en Seine-et-Marne, il était posé la question suivante : « Des critères liés à votre logement lui-même ont-ils AUCSSI joué dans le fait que vous déménagiez ? » (voir le tableau page 4).

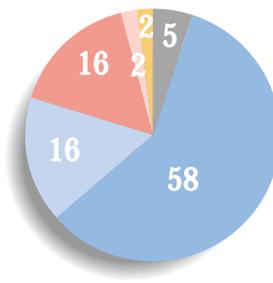
1- D'où viennent-ils ?
Où s'installent-ils ?
Pourquoi viennent-ils ?
Qui sont-ils ?

Les raisons de s'installer en Seine-et-Marne évoquées par...

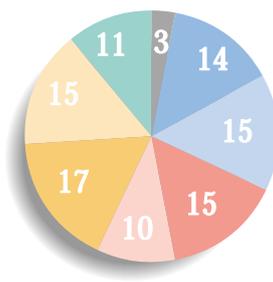
...l'ensemble des ménages arrivés entre 1994 et 1998



...les nouveaux venus de province



...les nouveaux venus d'Ile-de-France



- Emploi seul
- Emploi + autres raisons
- Famille seule
- Famille + autres raisons
- Logement seul
- Logement + environnement
- Environnement seul
- Autres raisons

Source : Conseil Général de Seine-et-Marne, Laurif : enquête CSA auprès des nouveaux Seine-et-Marnais, 1998

rapprocher de son lieu de travail est plus fréquemment évoquée par les Franciliens (une fois sur trois, contre une fois sur cinq chez les provinciaux). A contrario, rares sont les Franciliens qui viennent suite à l'obtention d'un premier emploi en Seine-et-Marne (un sur quatorze contre un sur cinq parmi les ménages de province venus pour l'emploi).

Ajoutons que la plupart de ces Franciliens venus pour motifs professionnels travaillent en Seine-et-Marne (sept fois sur dix), et que leur migration leur a souvent permis de se rapprocher de leur lieu de travail. Ils mettent aujourd'hui moins, voire beaucoup moins de temps qu'avant, pour se rendre à leur travail (61 %)⁽⁴⁾.

Sur le plan géographique, les Franciliens venus uniquement pour des motifs professionnels s'installent de façon préférentielle dans les agglomérations seine-et-marnaises, bien desservies par les transports en commun (33 % contre 18 % de ceux qui évoquent d'autres motifs) ou plus isolées (21 % contre 15 %). Une localisation globalement similaire à celle des ménages originaires de province venus pour la même raison, ou à celle des Seine-et-Marnais en général.

En revanche, lorsque d'autres raisons sont associées à l'emploi, les Franciliens privilégient alors les villes nouvelles (27 % contre 20 %) et travaillent un peu moins souvent en Seine-et-Marne (63 % contre 79 % des Franciliens uniquement motivés par l'emploi).

Les raisons familiales ou personnelles seules (décohabitation, mariage ou mise en couple, divorce ou séparation, rapprochement de la famille ou des amis...) sont évoquées par 16 % des nouveaux venus franciliens (une proportion identique à celle des nouveaux venus de province). En ajoutant ceux qui évoquent d'autres types de motivations, on arrive à 25 %⁽⁵⁾.

Parmi les raisons précises citées, les événements qui jouent sur la formation ou la dissolution des couples (mariage, mise en couple, divorce, séparation) sont évoqués par 12 % des nouveaux venus franciliens, le rapprochement de la famille ou d'amis par 7 % (9 % chez les nouveaux venus de province). Enfin, ces ménages venus pour des raisons familiales privilégient la proximité de l'agglomération centrale : 44 % s'installent aux franges de l'agglomération de Paris ou en ville nouvelle (contre 33 % des Seine-et-Marnais).

... mais surtout cadre de vie

Le cadre de vie au sens large (le logement ou son environnement immédiat) constitue un élément fort de l'arrivée en Seine-et-Marne des Franciliens, même s'il n'est pas le seul : 43 % n'en donnent pas d'autres (ceux qui évoquent aussi spontanément des raisons liées à l'emploi ou à la famille - 4 % - ont été classés dans l'un des deux groupes précédents).

Plus précisément, on constate que les motifs évoqués sont un peu plus souvent des raisons de quitter le cadre de vie antérieur que des raisons de choisir la Seine-et-Marne :

- 41 % n'évoquent que des raisons « négatives » (environnement antérieur dégradé ou trop bruyant, quartier déplaisant, problèmes de voisinage ou logement trop petit, le plus souvent),
- 32 %, au contraire, évoquent uniquement des raisons « positives » (vo-

(4) Pour les autres, soit la migration n'a rien changé (21 %), soit, plus rarement, elle a aggravé la situation (18 %).

(5) Ceux qui ont aussi évoqué des raisons liées à l'emploi - 5 % - ont été classés dans le groupe précédent, priorité ayant été donnée dans l'analyse aux motifs liés à l'emploi.

1- D'où viennent-ils ?
Où s'installent-ils ?
Pourquoi viennent-ils ?
Qui sont-ils ?

Pourquoi s'installer en Seine-et-Marne ?	Raisons évoquées spontanément						Ensemble des raisons évoquées					
	Provinciaux	Franciliens	Total	Provinciaux	Franciliens	Total	Provinciaux	Franciliens	Total	Provinciaux	Franciliens	Total
Emploi seul	374	181	555	24.6%	11.9%	36.5%	338	131	469	22.2%	8.6%	30.8%
Emploi +famille+(logement)	7	7	14	0.5%	0.5%	0.9%	64	35	99	4.2%	2.3%	6.5%
Emploi +logement	2	11	13	0.1%	0.7%	0.9%	10	35	45	0.7%	2.3%	3.0%
Emploi +environnement	0	6	6	0.0%	0.4%	0.4%	8	26	34	0.5%	1.7%	2.2%
Emploi +famille +environnement	0	0	0	0.0%	0.0%	0.0%	3	12	15	0.2%	0.8%	1.0%
Emploi +logement +environnement	0	0	0	0.0%	0.0%	0.0%	5	34	39	0.3%	2.2%	2.6%
Total Emploi	383	205	588	25.2%	13.5%	38.6%	428	273	701	28.1%	17.9%	46.1%
Famille seule	109	199	308	7.2%	13.1%	20.2%	91	147	238	6.0%	9.7%	15.6%
Famille +environnement	0	8	8	0.0%	0.5%	0.5%	3	28	31	0.2%	1.8%	2.0%
Famille +logement	1	11	12	0.1%	0.7%	0.8%	6	32	38	0.4%	2.1%	2.5%
Famille +logement+environnement	0	3	3	0.0%	0.2%	0.2%	0	31	31	0.0%	2.0%	2.0%
Total Famille	110	221	331	7.2%	14.5%	21.7%	100	238	338	6.6%	15.6%	22.2%
Logement seul	17	257	274	1.1%	16.9%	18.0%	14	168	182	0.9%	11.0%	12.0%
Environnement seul	4	175	179	0.3%	11.5%	11.8%	2	100	102	0.1%	6.6%	6.7%
<i>dont rejet de l'environn. antér. seul</i>	<i>3</i>	<i>109</i>	<i>112</i>	<i>0.2%</i>	<i>7.2%</i>	<i>7.4%</i>	<i>2</i>	<i>56</i>	<i>58</i>	<i>0.1%</i>	<i>3.7%</i>	<i>3.8%</i>
Logement + environnement	0	30	30	0.0%	2.0%	2.0%	5	141	146	0.3%	9.3%	9.6%
Total Cadre de vie	21	462	483	1.4%	30.4%	31.7%	21	409	430	1.4%	26.9%	28.3%
Autres raisons	61	59	120	4.0%	3.9%	7.9%	26	27	53	1.7%	1.8%	3.5%
Total Ménages enquêtés	575	947	1522	37.8%	62.2%	100%	575	947	1522	37.8%	62.2%	100%

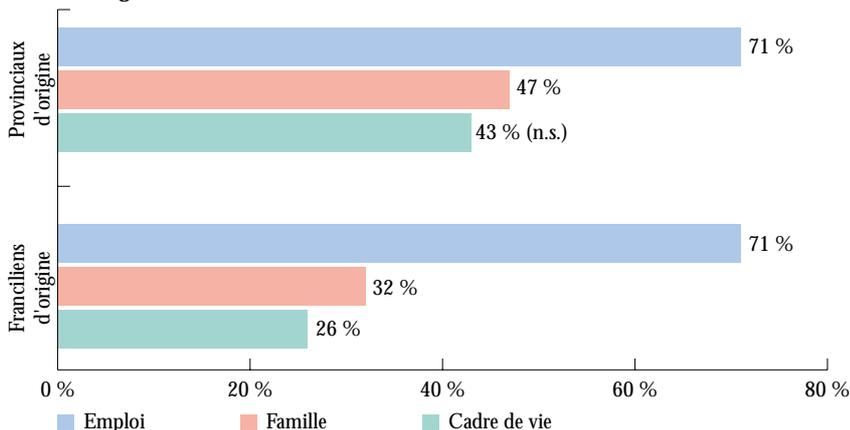
Source : Conseil Général de Seine-et-Marne, Jaurif : enquête CSA auprès des nouveaux Seine-et-Marnais, 1998

Précisions

La question précise posée était la suivante : « Nous allons maintenant parler des raisons qui ont entraîné votre déménagement et votre installation en Seine-et-Marne. Quelle était la raison principale qui vous a poussé à déménager et à venir vous installer en Seine-et-Marne ? » (laisser répondre l'enquêté, et coder sa réponse dans la liste des 35 raisons fournies. Si spontanément l'enquêté donne plusieurs réponses, coder toutes ces réponses). Ce sont les « Raisons spontanées évoquées » du tableau, les 35 raisons possibles (les plus fréquentes sont signalées dans le commentaire) étant regroupées en cinq grandes catégories (emploi, famille, logement, environnement, autres). Le tableau montre ainsi que la plupart des personnes ont spontanément évoqué un seul type de motivation. 555, par exemple, n'ont spontanément évoqué que des raisons liées à l'emploi. Toutes les personnes étaient ensuite relancées pour chacune des catégories de motivation qu'elles n'avaient pas évoquées spontanément (raisons professionnelles, personnelles ou familiales, liées au logement, à l'environnement), avec des questions ainsi formulées : « Avez-vous aussi déménagé pour des raisons familiales ? », « Avez-vous AUCUN déménagé pour des raisons liées à votre environnement ou à votre voisinage ? ». Si la personne répondait « oui », il lui était demandé à chaque fois de préciser ces raisons avec comme consigne de laisser l'enquêté répondre. Le traitement combiné de ces réponses « après relance » et des raisons « spontanées » permet d'aboutir à « l'Ensemble des raisons évoquées » du tableau. Ce traitement permet de rentrer plus finement dans les raisons de la venue en Seine-et-Marne et conduit à réduire le poste « Autres raisons ». Celui-ci comprenait initialement le nombre de personnes ayant déclaré être obligées de venir, une obligation qui apparaissait le plus souvent de nature professionnelle après relance.

Un quart seulement des Franciliens venus pour des raisons liées au cadre de vie travaillent en Seine-et-Marne

% de ménages dont au moins un des membres travaille dans le 77



Source : Conseil Général de Seine-et-Marne, Laurif : enquête CSA auprès des nouveaux Seine-et-Marnais, 1998

lonté de devenir propriétaire d'une maison individuelle ou de vivre à la campagne),
- 27 %, enfin, font état des deux.

Sans surprise, ces ménages franciliens motivés par le cadre de vie témoignent d'une légère préférence pour l'espace rural (26 % s'y installent contre 19 % des ménages Seine-et-marnais). Une proportion qui atteint même 31 % parmi ceux qui n'évoquent que des raisons liées à l'environnement (environnement antérieur dégradé ou trop bruyant, quartier déplaisant, problèmes de voisinage ou volonté de vivre à la campagne).

En revanche, ceux pour qui le logement apparaît comme la seule et unique raison de leur installation en Seine-et-Marne privilégient les villes nouvelles (29 % contre 17 % des ménages seine-et-marnais).

Enfin, la priorité donné au cadre de vie se traduit pour nombre de ces ménages par un allongement des temps de trajet entre le domicile et le travail : 32 % déclarent que ce temps de trajet était beaucoup plus court avant, 21 % qu'il était plus court et 27 % qu'il est à peu près identique⁽⁶⁾. Ils ne sont d'ailleurs qu'un quart à travailler en Seine-et-Marne.

Qui sont-ils ?

Les ménages originaires de province sont souvent constitués d'une personne seule ou d'un couple sans enfant (61 % contre 43 % des ménages seine-et-marnais en 1990). Ils sont aussi très jeunes⁽⁷⁾ (45 % ont moins de 30 ans contre 12 % en Seine-et-Marne en 1990) et sont souvent diplômés de l'enseignement supérieur (45 %).

L'emploi étant la principale raison de leur venue, la plupart travaillent (79 %). Seuls 3 % sont au chômage. Les autres sont soit étudiants soit retraités ou sans activité dans des proportions très voisines.

Les ménages d'employés sont en proportion deux fois plus nombreux qu'en Seine-et-Marne en 1990 (31 % contre 16 %⁽⁸⁾).

Quant aux cadres supérieurs, chefs d'entreprises, artisans et commerçants, leur proportion est légèrement supérieure à celle observée parmi l'ensemble des ménages seine-et-marnais en 1990 (22 % contre 17 %).

En revanche, les ménages d'ouvriers sont un peu moins nombreux (21 % contre 33 %). Des écarts qui s'expli-

quent en partie par le fait que les jeunes générations d'actifs (sur-représentées parmi les nouveaux arrivants) travaillent de plus en plus souvent dans le secteur tertiaire.

Les ménages originaires d'Ile-de-France sont en moyenne plus avancés dans leur cycle de vie que les nouveaux venus de province. Les couples avec enfant(s) y sont majoritaires comme dans l'ensemble du département en 1990 (52 % contre 49 %). Mais à la différence de ces derniers, les nouveaux venus franciliens restent plus jeunes : 45 % ont entre 30 et 39 ans (contre 25 % des ménages seine-et-marnais).

Ils ont aussi plus souvent un seul enfant que trois -voire davantage-, et leurs enfants sont très jeunes : un sur deux a moins de six ans (contre à peine plus d'un enfant seine-et-marnais sur quatre en 1990).

Plus âgés que les nouveaux venus de province, les ménages originaires d'Ile-de-France sont aussi un peu moins souvent diplômés de l'enseignement supérieur (36 % contre 45 %) et possèdent plus souvent un diplôme technique de type CAP ou BEP (25 % contre 19 %). Comme leurs homologues de province, l'immense majorité d'entre eux exerce un emploi (86 %). Mais ce sont les professions intermédiaires qui ici dominent et non les employés, la proportion de cadres supérieurs étant légèrement plus faible (19 %).

(6) Ces proportions sont calculées sur les seuls ménages qui travaillaient avant leur installation en Seine-et-Marne et qui travaillent toujours au moment de l'enquête.

(7) Sauf indication contraire, il s'agit des caractéristiques de la personne de référence du ménage.

(8) % calculé sur les ménages dont la personne de référence travaille ou a déjà travaillé, mais est actuellement au chômage

1- D'où viennent-ils ?
Où s'installent-ils ?
Pourquoi viennent-ils ?
Qui sont-ils ?

Enfin, les nouveaux venus franciliens, plus souvent en couple, sont plus nombreux à disposer de deux revenus par ménage (62 % contre 44 %) et à déclarer un revenu mensuel net supérieur à 15 000 francs (49 % contre 33 %, des proportions calculées d'après les seuls répondants à la question sur les revenus, soit plus de 90 %). Précisons a contrario que seuls 0,3 % des ménages ont déclaré bénéficiaire du RMI.

Pour comprendre ces résultats

À la demande du Conseil général de Seine-et-Marne, l'Aurif a initié une enquête auprès des nouveaux Seine-et-Marnais afin de mieux connaître leurs motivations, leurs attentes, leurs caractéristiques et tirer avec eux un premier bilan de leur installation.

Il s'agit d'une enquête par sondage aléatoire, réalisée par téléphone auprès de 1 522 ménages par l'Institut CSA en novembre 1998. La passation du questionnaire durait en moyenne vingt minutes. La base de sondage était constituée de l'ensemble des ménages abonnés au téléphone au 30.06.1998 en Seine-et-Marne et dont le numéro de téléphone n'a pu être retrouvé dans la liste des abonnés au 01.01.1994. N'ont donc été interrogés que les ménages arrivés en Seine-et-Marne entre le 01.01.1994 et le 30.06.1998. Et plus exactement des foyers dont au moins un des adultes ne résidaient pas en Seine-et-Marne avant 1994.

Qui sont-ils ?

	Ménages Seine-et-Marnais en 1990	Nouveaux arrivants 1982-1990			Nouveaux arrivants 1994-1998		
		«Provinciaux»	Franciliens	Total	«Provinciaux»	Franciliens	Total
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Composition du ménage							
Personne seule	19.6	22.5	12.4	15.8	29.4	17.1	21.7
Couple sans enfant	23.3	20.3	18	19	31.8	25.3	27.8
Couple avec enfant(s)	48.9	48.5	63	58	34.3	51.5	45
Autres	8.4	8.6	7	7.6	4.6	6.1	5.5
Age de la personne de référence							
Moins de 30 ans	11.9	33.7	12.8	19.9	45	27.2	34
30 - 39 ans	25	35.5	44.3	41.3	29.4	45.2	39.2
40 - 59 ans	38.9	22.9	32.7	29.4	18.4	21.6	20.4
60 ans et plus	24	7.9	10.2	9.4	7.1	5.9	6.4
Statut d'occupation de la personne de référence							
Actifs ayant un emploi	70.9	84.2	84.1	84.2	79.3	85.7	83.3
Actifs au chômage	3.5	5	4.1	4.4	3.3	2.9	3
Retraités	21.6	6.8	9.6	8.6	5.2	5.9	5.7
Etudiants	3.9	3.9	2.2	2.8	6.3	2	3.6
Autres inactifs					5.9	3.5	4.4
Catégorie socio-professionnelle de la personne de référence (hors retraités, inactifs et chômeurs n'ayant jamais travaillé)							
Cadres, professions intellect. sup.	16.9	23.8	18.6	20.4	21.7	19.1	20
Professions intermédiaires	24	24.5	26.6	25.9	24.8	31.6	29.2
Employés	16.4	20.1	17.2	18.3	31	25.2	27.3
Ouvriers	33.3	26.8	29.1	28.3	20.6	20.9	20.8
Autres	9.4	4.8	8.5	7.2	1.9	3.2	2.7
Revenus mensuels nets déclarés du ménage							
Moins de 8000 F.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	24.3	11.9	16.6
8 000 - 12 000 F.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	24.2	19.1	21
12 000 - 15 000 F.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	13	15.2	14.4
15 000 - 20 000 F.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	17.2	23.7	21.2
20 000 F et plus	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	12.5	20.3	17.3
Non réponse	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8.7	9.8	9.4
Informations complémentaires							
% de couples bi-actifs*	55.9	50.6	63,1	58,8	43.8	62.4	55.7
% de ménages de 4 pers. ou plus	33.2	31.8	46.1	41.3	21.6	28.4	25.8

* Parmi les ménages où la personne de référence est active.

Source : Insee, RP (1/4) pour 1990 ; Conseil Général de Seine-et-Marne, Aurif, enquête CSA auprès des nouveaux Seine-et-Marnais, 1998.

Précisions

Une partie des écarts observés entre les nouveaux arrivants récents de l'enquête (1994-mi 1998) et les nouveaux arrivants «anciens» du recensement (1982-1990) tient au fait que les premiers sont en Seine-et-Marne depuis moins longtemps que les seconds. L'enquête fournit en effet des informations plus de quatre ans après l'arrivée des plus anciens, le recensement plus de huit ans après. Un écart important pour des ménages qui sont souvent en début de cycle de vie. Ceci se traduit, par exemple, par une plus grande fréquence d'étudiants ou de personnes seules et de couples sans enfant dans l'enquête.

Directeur de la publication : J.-P. Dufay - Rédactrice en chef : Catherine Grolée-Bramat - Tél. : 01.53.85.79.05 -

Chef de projet : Philippe Louchart - Article : Philippe Louchart, Division démographie, habitat, équipement et gestion locale, directeur Gérard Lacoste - Conception réalisation : Olivier Cransac

Diffusion par abonnement : 250 F pour 10 numéros - Service diffusion-vente : Tél. : 01.53.85.79.37 - Le numéro : 30 F -
Librairie d'Ile-de-France : 15, rue Falguière - 75015 Paris - Tél. : 01.53.85.77.40 ISSN 1267-2580